82.
25

ESSAI

SUR

LA CHLOROSE.

THÈSE

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 14 JUILLET 1837;

Par

E. DYÈVRE,
de Poullaoüen (*département du Finistère*),

CHIRURGIEN DE LA MARINE;

Pour obtenir le Grade de Docteur en Médecine.

Naturam morborum curationes ostendunt.
HIPP.

Montpellier,
Imprimerie de BOEHM et Ce, et Lithographie, boulevard Jeu-de-Paume.
1837.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

Amour ! Vénération !

A mon Oncle, à ma Tante **MALLET** ;
Et à ma Tante **M.-I. LE COURSONNOIS.**

Gratitude pour les bontés qu'ils ont eues pour moi.

A Monsieur **ERHEL**, Pharmacien, à Brest.

Témoignage de reconnaissance.

E. DYÈVRE.

Plus une maladie est connue, plus il faut l'étudier, parce que, dans la pratique, elle se présentera plus souvent que toute autre. Telle est la pensée qui m'a dirigé dans le choix de mon sujet. D'ailleurs, la chlorose doit inspirer un vif intérêt. Sous le rapport médical, j'ai été frappé de l'obscurité de sa cause, et de la facilité de son traitement dans beaucoup de cas; de la variabilité de ses symptômes, et du cachet spécial qu'elle imprime à la constitution. Mélange singulier de vérités acquises, de doutes et de choses impénétrables, son histoire théorique et pratique satisfait tour à tour et déconcerte l'esprit.

Sous le rapport moral, rien n'est plus intéressant que de s'appliquer à l'élucidation des problèmes qui touchent à l'amélioration physique et intellectuelle de la femme. Comment, au milieu des bienfaits toujours croissans d'une civilisation avancée, malgré le notable perfectionnement des conditions hygiéniques, voyons-nous, plus que jamais, s'étioler et dépérir sous nos yeux tant de jeunes filles, dont la belle santé promettait naguères, au présent et à l'avenir, des jouissances et des richesses de tout genre?

C'est ainsi, et je crois qu'on peut le dire sans craindre d'être traité de morose contempteur de notre temps, que les formes se détériorent insensiblement, et que la beauté physique s'éloigne de plus en plus des beaux modèles que nous a légués l'antiquité.

Mais le mal serait petit, s'il s'arrêtait là. La facilité que l'on a souvent de masquer et d'embellir même certaines dégradations physiques, fait que l'on songe fort peu aux moyens d'empêcher ces dernières. Celles-ci, qui ne sont généralement considérées que comme des causes d'insuccès dans le monde, sont oubliées du moment qu'on est seul du secret. Elles ont pourtant des effets bien désastreux, dont le retentissement est de

longue durée. Peu à peu elles dérangent les forces de la vie ; c'est un germe d'abord imperceptible, qui, en grandissant sourdement, produit des maladies que l'on ne sait pas rattacher au passé, et dont l'explosion est un événement maladroitement imprévu. S'il était permis de suivre de l'œil les liens de causalité de la plupart des névroses, des cancers et autres maladies qui affligent les femmes, on les verrait naître de cette foule de petites incommodités qui sont produites par les vices de l'éducation physique du sexe.

On s'occupe très-peu aussi de l'hérédité, source si féconde de maladies; et pourtant, quels enfans peuvent provenir de ces corps imparfaits, que l'on arrange si bien pour les autres, et si mal pour eux-mêmes ? Aussi, du moins dans les grandes villes, les générations s'abâtardissent, la constitution phthisique est en honneur et devient l'idéal de la beauté; et, si nous n'y prenons garde, la bonne société pourra devenir en France, ce qu'elle est depuis long-temps en Espagne, une aristocratie essentiellement rachitique et scrofuleuse.

Tel est le mal que j'ai cru devoir signaler, et sur lequel la médecine doit être appelée à donner son avis, pour en neutraliser les causes ou en diminuer les effets. Ma thèse n'a pas la prétention de parvenir à un but si important. C'est un modeste appel qu'elle fait aux personnes mieux favorisées que moi par les talens et les circonstances. Quant à ce qui me concerne, j'ai vu la chlorose. Cette assertion pourra paraître étrange dans la bouche d'un médecin navigateur; mais, ayant été employé trois ans à l'hospice civil de Brest, et, dans le cours de mes campagnes, ayant souvent eu occasion d'exercer la médecine civile, j'ai pu recueillir un grand nombre d'observations de chlorose. J'ai quelque peu lu, et assez long-temps réfléchi à ce sujet. Ces conditions chez un autre promettraient un bon ouvrage ; chez moi elles seront, je le crois, stériles, à moins que les conseils et la bonté bienveillante de mes juges ne donnent quelque valeur à mes faibles paroles et quelques résultats à mes efforts.

ESSAI

SUR

LA CHLOROSE.

La chlorose est une maladie favorable aux idées d'humorisme, vers lesquelles se réalise en ce moment une réaction à peu près générale. Les médecins ont beaucoup varié sur plusieurs points de son histoire; mais, ils se sont tous accordés à admettre une altération du sang, soit primitive, soit consécutive. C'est que, en effet, cette altération est si facilement appréciable et en elle-même et par ses effets, qu'il faut un aveuglement pire encore que celui que donnent les préventions théoriques, pour se refuser à la reconnaître.

Maintenant que la physiologie pathologique, puissamment aidée par la chimie, a notablement perfectionné ce point de médecine, on sait, du moins en partie, en quoi consiste la modification dans la crâse du sang, qui est le phénomène le plus général et le plus important de la chlorose. J'examinerai plus tard, s'il est possible d'en apprécier la cause aussi bien que les conséquences.

Des noms divers ont été donnés tour à tour à la chlorose, suivant la circonstance qui avait le plus frappé l'attention des observateurs.

Les uns ont cru, par prudence, devoir se tenir dans le vague, en se servant d'une désignation purement symptomatique. Les mots chlorose de χλωρος, verdâtre; *pallidus morbus*, *fœdi colores*, *febris alba* (non que la fièvre y joue un rôle important, mais parce que la maladie s'accompagne d'un aspect semblable à celui des fébricitans), *icteritia alba*,

ieterus albus, désignent tous la pâleur particulière qui existe dans les chlorotiques sans rien exprimer sur l'origine de cette modification organique. Le vulgaire, en appelant la chlorose pâles-couleurs, a suivi un semblable exemple.

Certains auteurs, professant que cette maladie était exclusivement propre aux vierges, l'ont nommée *morbus virgineus*, *cachexia virginum*; d'autres, donnant à une de ses causes possibles une importance exagérée, ont proposé le nom de *febris amatoria*, fièvre d'amant.

Ces tentatives, pour créer des dénominations significatives, ne me paraissent pas heureuses; j'imiterai la prudence des premiers auteurs, et je préférerai le mot chlorose, parce qu'il est le plus employé. Dans le chapitre consacré à l'étiologie, je tâcherai de lui donner un sens plus précis.

Occupons-nous d'abord des phénomènes sensibles qui se rattachent à la maladie; ils sont le point essentiel et le soutien le plus solide des considérations théoriques dont elle peut être l'objet.

Un individu chlorotique se présente généralement sous l'aspect suivant. On est d'abord frappé par l'extrême pâleur de tout le corps; ceci n'est pas la pâleur ordinaire, ni la couleur jaune de l'ictère, c'est une teinte nuancée de jaune et de vert, qui se reconnaît toujours dès qu'on l'a observée une fois. Les muqueuses sont blanchâtres et se présentent ainsi partout où elles se montrent à l'extérieur; la peau est sèche; elle est flasque, ainsi que les chairs qu'elle recouvre : les paupières sont fortement cernées et tuméfiées, surtout après le sommeil; les yeux ont perdu leur vivacité; ils sont mornes et tristes; le sujet est en proie à une mélancolie profonde; il recherche la solitude, pleure sans motif ou à la moindre occasion; il a une tendance presque invincible pour le repos; s'il consent à marcher, et surtout s'il monte un escalier, il a des oppressions, des étouffemens, des palpitations de cœur; le pouls est alors intermittent ou seulement petit et fréquent; il conserve ce dernier caractère, lors même que le malade garde l'immobilité qui lui est si chère.

L'examen stéthoscopique fournit quelques données utiles relativement à l'état de la circulation chez les chlorotiques. Les bruits du cœur sont plus clairs, et les battemens de cet organe s'étendent à une plus large surface. Dans les circonstances dont je viens de parler, on perçoit quelquefois un

bruit de soufflet bien prononcé. Une espèce particulière de ronflement ou de sifflement se fait entendre dans les grosses artères superficielles et spécialement dans les carotides. Ce bruit, dont nous devons la connaissance au professeur Bouillaud, a été nommé par lui bruit de diable, à cause de son analogie avec celui que fait entendre l'instrument de ce nom.

« Je ne vis d'abord, dit ce Professeur, aucune relation directe entre la chlorose et les bruits artériels dont il a été question. Mais, trouvant ainsi, dans tous les cas de chlorose bien caractérisés, le bruit de diable, je finis à la longue par entrevoir quelque liaison entre ces deux circonstances; et il vint un moment où cette liaison me parut tellement étroite, que je n'hésitai pas à prédire que l'on trouverait le bruit indiqué chez toute chlorotique nouvelle qui se présenterait. Plus de vingt fois, l'expérience a justifié cette prévision. Aussi m'arrive-t-il souvent de désigner le bruit de diable, sous le nom de bruit artériel chlorotique. »

Le système digestif présente aussi des modifications bien remarquables. D'abord l'appétit a disparu, et il est remplacé fort souvent par des désirs ridicules de substances inertes ou dégoûtantes; une faible alimentation surcharge l'estomac, et la digestion est accompagnée d'un redoublement dans les symptômes généraux; en même temps il y a des nausées, des vomissemens, constipation et rarement diarrhée.

La menstruation s'arrête, ou bien elle donne issue à un sang séreux; souvent elle retarde beaucoup, manque une ou plusieurs fois, et devient très-irrégulière. Alors, les souffrances de la malade redoublent; l'hypogastre se tend; de vives coliques s'y font sentir; il y a maux de cœur, menace de lipothymie, une violente céphalalgie qui siége principalement à la partie postérieure du crâne. Au milieu de ce pénible état, la mélancolie du sujet devient plus profonde que jamais. Cependant les menstrues coulent (quoique fréquemment le *molimen hemorrhagicum*, même accompagné de cet appareil inquiétant des symptômes, soit sans résultat), mais le sang est en petite quantité; d'autres fois, mais plus rarement, il s'établit une véritable ménorrhagie qui affaiblit la malade et aggrave son état.

Tels sont les traits les plus caractéristiques que j'ai voulu donner comme type de la chlorose. On ne peut pas s'attendre à les trouver tous réunis; on ne doit pas même le désirer, parce qu'il est fort utile de reconnaître le mal

avant qu'il ait pu se dessiner d'une manière aussi complète. Toutefois, le diagnostic est ordinairement aisé. Quelles sont, en effet, les maladies qui présentent des symptômes analogues?

L'ictère; mais dans celui-ci la teinte de la peau est décidément jaune, elle est verdâtre dans la chlorose; la sclérotique est blanche dans celle-ci, elle est jaune dans l'ictère. D'ailleurs, dans la maladie qui m'occupe, surtout dans un état peu avancé, rien de remarquable n'apparaît du côté du foie, et l'on sait que, dans l'ictère, cet organe est ordinairement malade. L'amaigrissement, l'état hectique dûs à la tuberculisation, à une inflammation lente ou à toute autre lésion organique chronique, sont des symptômes particuliers dépendans de la maladie primitive; ils présentent des paroxysmes fébriles à certaines époques. D'ailleurs, la détérioration chlorotique n'est pas une émaciation, c'est un étiolement qui s'accompagne le plus fréquemment de bouffissures et d'infiltrations séreuses.

L'anasarque pourrait être prise pour la chlorose et réciproquement. A ce sujet, il faut se souvenir que l'anasarque véritable se montre quelquefois dans l'état chlorotique avancé. Alors le passé éclaire le présent et écarte les difficultés. Hors ce cas, la bouffissure de la chlorose se distinguera de l'infiltration hydropique par sa flaccidité, qui s'oppose à ce que la compression y établisse une trace qui persiste quelque temps. (Hoffmann.)

Les cachexies provenant d'états morbides particuliers se reconnaissent à leurs symptômes propres. Existe-t-il une cachexie chlorotique? C'est ce que j'examinerai plus tard.

L'anémie qui suit des pertes de sang plus ou moins considérables, se diagnostiquera aisément à cause des précédens. Quant à l'état organique considéré en lui-même, il ne diffère pas notablement de la chlorose; et si l'on a affaire à une anémie spontanée, essentielle, c'est-à-dire sans hémorrhagie préalable, comment pourra-t-on distinguer ces deux états? La chose sera bien difficile en effet, mais peu dangereuse, si, comme je le pense, ces maladies se confondent l'une dans l'autre.

Maintenant que j'ai esquissé aussi fidèlement qu'il m'a été possible les caractères principaux de la chlorose, il me reste à tracer l'histoire de son développement, des formes qu'elle peut revêtir quelquefois, et des conséquences qui en résultent pour l'économie.

Développement de la chlorose. — La première chose qui se présente à l'observateur, est la perte de la gaieté, à laquelle succède une tendance prononcée vers la mélancolie. Les amis et les parens du malade s'aperçoivent d'un grand changement dans son caractère ; des pleurs insolites mouillent ses yeux ; il se refuse aux promenades, et repousse tous les objets qui avaient auparavant le privilége de l'intéresser. On l'accuse d'abord de caprice, de bizarrerie ; cependant l'appétit se perd, une aversion insurmontable pour les alimens se déclare, les digestions sont laborieuses. En même temps les menstrues s'arrêtent ; ordinairement elles étaient depuis quelque temps irrégulières, ou bien elles manquaient.

Le dérangement dans les fonctions digestives ne tarde pas à être suivi du changement caractéristique dans la coloration du corps, et dans les traits qui portent l'empreinte de la tristesse et du dégoût de la vie ; enfin, les symptômes ci-dessus énumérés s'établissent, et l'état chlorotique est complet.

Ces phénomènes se succèdent ordinairement assez lentement ; de sorte que les parens, témoins habituels de modifications légèrement nuancées, ne se doutent de l'intensité des effets, que lorsqu'ils sont bien prononcés. Ceci est fâcheux, parce que le médecin n'est appelé que lorsque le mal a poussé de profondes racines.

Quelquefois les commencemens de la chlorose semblent affecter une allure aiguë, et les altérations caractéristiques organico-morales s'établissent brusquement en quelques jours.

Cependant, la marche de la chlorose simple est essentiellement chronique ; sa durée est indéterminée ; il n'est pas rare de la voir se prolonger une année entière, malgré les soins les plus assidus et les mieux entendus. Elle a une tendance bien marquée pour les récidives. Tantôt elle cède rapidement à l'influence des remèdes ; tantôt, sans qu'on puisse s'en rendre compte, on ne la combat que pied à pied, et présente aux efforts médicaux une résistance opiniâtre.

Formes de la chlorose. — Nous verrons que la chlorose est une maladie de la totalité du système vivant. Comme toutes les affections de ce genre, elle peut être génératrice de certains accidens, qui, par leur persistance ou leur intensité, simulent l'essentialité. Lorsque les traits caractéristiques de la chlorose existent simultanément, l'erreur est bien difficile ;

mais, il se peut que l'état chlorotique général soit peu prononcé, et que l'accident morbide attire alors principalement et exclusivement l'attention du praticien. Cette circonstance étant fatale à l'établissement du seul traitement vraiment utile, il est bon d'en être averti. Quelles sont donc les maladies qui, parmi les autres, sont plus particulièrement engendrées, entretenues par la chlorose, et qui, par conséquent, se dissipent à l'aide des moyens propres à cette dernière? Je vais les désigner par ordre de fréquence : l'aménorrhée, la leucorrhée, diverses névroses, les névralgies.

Aménorrhée. — Combien n'y a-t-il pas de praticiens qui, préoccupés outre-mesure de l'importance du flux menstruel, mettent sur le compte de la suppression, des accidens qui eux-mêmes ont causé cette suppression? Cette erreur se commet fréquemment dans le traitement de la chlorose. On s'attache par-dessus tout à rappeler les menstrues ; on s'imagine qu'une fois ce résultat obtenu, la cure sera complète. Mais, le plus souvent, l'aménorrhée est rebelle, et, si l'on obtient quelque peu de sang, c'est sans avantage pour l'organisme ; trop heureux, quand on ne transforme pas l'aménorrhée en ménorrhagie, dont l'apparition est un symptôme très-fâcheux ! Des auteurs très-respectables, entre autres Pinel, ont regardé la chlorose comme symptôme de la suppression des menstrues. C'est sous l'influence de pareilles autorités, que l'erreur que je combats s'est propagée. Pour l'éviter, il importe de porter un regard attentif sur l'ensemble de l'organisme de la malade : si, dans l'aspect du corps, dans le mode fonctionnel, on découvre quelque chose qui se rapporte au tableau que j'ai tracé plus haut, vous pouvez penser que, à l'inverse de ce qu'a dit Pinel, l'aménorrhée est le symptôme de la chlorose, et que c'est celle-ci qu'il faut combattre en premier lieu. L'étude des causes servira aussi beaucoup, ainsi que je l'exposerai plus tard, pour aider à formuler le véritable diagnostic.

Leucorrhée. — Les rapports de cette maladie avec la chlorose sont à peu près les mêmes que ceux de l'aménorrhée. Ainsi, la perte en blanc précède l'état chlorotique, ou bien en est la conséquence. J'ai déjà dit que les menstrues, lorsqu'elles continuent à couler, sont de moins en moins rouges, jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par un flux muqueux qui vient en plus ou moins grande abondance, et continue hors de l'époque des menstrues. D'après des observations particulières, dont je n'ai pas osé

insérer les résultats dans le tableau général tracé plus haut, les flueurs blanches seraient un symptôme précurseur de la chlorose, et l'accompagneraient très-souvent. Je ne prétends pas dire que la leucorrhée suppose toujours un état chlorotique prononcé; mais, j'ai cru remarquer que le flux blanc co-existait presque toujours avec un commencement d'étiolement : il annonce, soit une chlorose prochaine, ou bien une chlorose actuelle, que des circonstances heureuses d'organisation ou d'influences extérieures enraient dans son entier développement. En résumé, la leucorrhée est, à mes yeux, un symptôme des pâles-couleurs; et si les femmes donnaient à ce flux l'attention qu'il mérite, si le médecin était appelé à l'époque de son apparition, certes elles s'épargneraient bien des souffrances, et l'orage qui menace serait aisément conjuré. Il est bien entendu que je ne parle pas ici des leucorrhées qui sont symptomatiques d'un état blennorrhagique, d'une lésion organique de la matrice, etc.; il n'est question que de celles qui surviennent spontanément, sans cause appréciable : pour celles-ci, je crois que de près ou de loin elles appartiennent à la chlorose, et qu'elles ne réclament pas d'autre traitement que cette dernière.

Névroses. — Il est très-commun d'observer des accidens nerveux chez des personnes en qui l'étiolement chlorotique est porté à un haut degré : les médecins expérimentés n'hésitent pas alors à les traiter, moins par les antispasmodiques que par les antichlorotiques. Il est d'observation générale que les nerfs sont d'autant plus disposés à s'affecter, que le sang est appauvri, soit en quantité, soit en qualité. Les hémorrhagiques meurent dans les convulsions; et, comme on l'a dit avec raison, le sang est le frein des nerfs et est seul capable de les maintenir dans leur stabilité physiologique. Quoi de surprenant alors qu'une maladie comme la chlorose, s'accompagne de phénomènes qui prennent leur source dans l'irrégularité de l'innervation? Quels sont les états morbides de ce genre que l'observation a indiqués comme accompagnant le plus souvent la chlorose? Ce sont l'hystérie, la gastralgie.

Sous le nom d'hystérie, je confonds ces divers états nerveux si variés, qui sont si fréquens chez les femmes. Je crois que ceux d'entre eux qui proviennent de la chlorose, sont plutôt des maux de nerfs, des spasmes, que de véritables attaques d'hystérie. Ce sont des battemens dans la tête, des

bruits insolites, des vapeurs, des étouffemens sans cause appréciable, des chaleurs, des frissons, des pandiculations, des borborygmes, etc., avec tout le cortége bizarre et varié de ce qu'on appelle vulgairement vapeurs. Quant à l'hystérie proprement dite, avec ses attaques, ses convulsions, ses paralysies, etc., qui n'est, si l'on veut, que l'exagération des symptômes précédens, elle m'a paru plus indépendante de la chlorose, et, quoique co-existant avec elle, elle n'en est pas le produit. Tout au plus l'affection chlorotique a-t-elle joué le rôle de cause occasionelle et prédisposante. Ce sont donc deux maladies qu'il faut combattre chacune par des moyens appropriés.

Gastralgie. — Tous les cholorotiques se plaignent de l'estomac ; mais quelquefois la douleur prend un caractère d'acuité et de persistance tel que l'on est tenté de lui accorder une essentialité qu'elle ne mérite pas. D'abord les accès ne viennent que de temps en temps; ensuite ils se rapprochent et se reproduisent dans le jour, une ou plusieurs fois. C'est ordinairement une ou deux heures après les repas, que les douleurs sont le plus cruelles. Ce sont tantôt des tiraillemens, des crampes accompagnées d'un sentiment d'oppression qui se décèle par de profondes inspirations, des bâillemens, et par le besoin d'éviter à l'estomac la moindre pression. Cependant la digestion s'opère; mais elle est suivie de coliques, de constipation. MM. Trousseau et Pidoux, à qui j'emprunte ces derniers détails, ont remarqué que les gastralgies s'accompagnent toujours ou presque toujours de leucorrhée. J'ajoute que j'ai cru voir que l'aggravation des douleurs de l'estomac coïncidait presque toujours avec l'augmentation de la perte blanche, et que celle-ci diminuant, les douleurs se faisaient moins sentir.

Névralgies. — Elles sont, disent MM. Trousseau et Pidoux, un symptôme tellement constant de la chlorose, que sur vingt femmes chlorotiques, dix-neuf ont des névralgies. D'après d'autres observateurs, cette proportion serait loin d'être aussi considérable. Si ces messieurs veulent parler de douleurs vagues affectant tour à tour la tête, l'abdomen, les membres, ils ont parfaitement raison; mais, quant à une névralgie concentrée dans le trajet d'un nerf, assez fixe et circonscrite pour donner lieu à une erreur de diagnostic, on l'a rencontrée quelquefois, mais bien moins souvent que ces messieurs. Cette espèce de névralgie alterne souvent avec les douleurs gastriques que je viens de décrire. Le plus communément

c'est à la tête qu'elle se fixe, en suivant le trajet de la cinquième paire et de ses rameaux. On l'observe quelquefois au nerf facial. Il est aisé de se tromper sur la nature de ces névralgies, parce que souvent l'état chlorotique étant peu prononcé, on croit qu'elles ont une existence tout-à-fait indépendante, et on la traite en conséquence. Toutefois, une analyse exacte des symptômes, un commencement d'étiolement, et, à mes yeux, une perte blanche existant depuis quelque temps sans lésion qui puisse l'expliquer, mettront sur la voie du véritable diagnostic.

CONSÉQUENCES DE LA CHLOROSE.

Le nombre des personnes, du sexe féminin surtout, atteintes de chlorose, est depuis quelques années si considérable, que certains médecins regardent cette maladie comme une espèce de crise qu'il faut traverser, et au prix de laquelle l'organisme se reconstitue et jouit plus tard d'une santé complète. Je ne partage pas une telle opinion. Dans une détérioration aussi profonde du corps, je ne trouve rien qui rappelle un effort médicateur, et je ne sache pas qu'on puisse regarder la chlorose comme préservatrice d'un autre état morbide, ou comme constituant la solution naturelle d'une affection quelconque.

Il est vrai qu'on voit assez souvent des sujets chlorotiques guérir sans remède et acquérir plus tard une brillante santé ; cela s'explique aisément, soit par la soustraction des causes de la maladie, soit par l'effet de l'énergie médicatrice des forces vivantes dont les progrès de l'âge ont favorisé le développement. Mais la chlorose en elle-même est une maladie fatale, qui tend, lentement il est vrai, vers la destruction de la vie, mais qui n'atteint pas ordinairement ce terme, parce qu'elle ne sévit guère que sur de jeunes sujets, en qui la nature est riche en ressources, ou bien, parce que la thérapeutique possède contre elle des moyens puissans.

Si la constitution est trop affaiblie, surtout s'il y a des prédispositions funestes, il s'établit dans l'économie des maladies et des lésions organiques qui sont d'une cure difficile.

Parmi ces maladies, une des plus communes est l'hydropisie qui apparaît sous forme d'anasarque, d'ascite, d'hydrothorax, ou d'hydropéricarde,

Les anévrysmes du cœur ne sont pas rares non plus dans les périodes avancées de la chlorose. J'en dirai autant de l'état tuberculeux des poumons, qui entraîne la phthisie pulmonaire.

Mais les organes du bas-ventre sont ceux qui deviennent le plus fréquemment malades à la suite de la chlorose: ce sont des engorgemens du foie, des squirrhes, des hydatides, des atrophies, des hypertrophies de ce viscère, des lésions semblables de la rate, des tumeurs de l'ovaire. On conçoit qu'alors le pronostic de la maladie est beaucoup plus grave, et que le diagnostic présente des difficultés. Le commémoratif seul peut apprendre si l'étiolement, le marasme sont la conséquence de la lésion organique, ou bien si cette lésion provient de la chlorose.

Celle-ci est-elle la cause de ces complications; ou bien, ces complications sont-elles dues à la persistance de l'action des agens qui ont amené la chlorose? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Cependant, tout en admettant que les causes de la chlorose, quand leur action se perpétue, ne doivent pas être étrangères à la production des lésions que je viens de mentionner, je ne puis m'empêcher de croire à l'influence très-puissante de l'étiolement chlorotique pour amener de semblables résultats.

Lorsqu'on ouvre un sujet atteint de chlorose, on trouve habituellement l'une ou l'autre de ces lésions, et l'on est porté à croire que celle-ci a été le point de départ de la maladie, et que l'organe dégradé en était le siége. C'est une erreur qu'il ne faut pas commettre, la chlorose étant antérieure à l'époque où ces désordres ont eu lieu. Il n'existe aucune altération organique que l'on puisse considérer comme appartenant essentiellement à la chlorose. La seule chose qu'on y remarque toujours, est l'appauvrissement du sang en quantité ou en qualité. Nous verrons, dans le chapitre suivant, le parti que l'on peut tirer de cette circonstance.

ÉTIOLOGIE ET PATHOGÉNIE.

Des circonstances individuelles et des influences extérieures ont été signalées comme ayant une action particulière pour provoquer la chlorose.

Sexe. — Tout le monde a remarqué que les femmes étaient plus sujettes

à cette maladie. Pendant long-temps on a cru, et beaucoup de personnes pensent encore, que les hommes ne peuvent rien présenter de ce genre : à moins cependant de vouloir distinguer des états absolument identiques, on est obligé de convenir que les deux sexes peuvent tomber dans un état chlorotique, dans des proportions à la vérité très-inégales. « La chlorose, on l'a dit avec raison, domine la pathologie de la femme ; et le médecin qui ne saura pas reconnaître cette affection, échouera souvent dans le traitement des maladies des femmes. » (Trousseau et Pidoux.)

Age. — L'époque de la vie où la chlorose se montre le plus fréquemment, est celle de la puberté. D'après quelques observations, c'est moins antérieurement qu'après l'établissement de cette révolution organique qu'elle survient. On voit bon nombre de jeunes filles, chez qui tous les changemens caractéristiques de cette période paraissaient s'être faits de la manière la plus satisfaisante, et qui cependant, au bout d'un an, deux ans et même davantage, offraient tous les symptômes de la maladie. C'est vers 16, 18 et même 20 ans, que l'on voit le plus de chlorotiques. On observe souvent en même temps un accroissement remarquable de la taille. On a vu aussi de jeunes garçons en être atteints à la même période. (Désormeaux et Blache.)

Les femmes mariées, surtout les veuves, n'en sont pas exemptes. On l'a vue sévir à l'époque critique, et même durant la vieillesse avancée.

Par contre, il n'est pas très-rare de voir des enfans en bas âge, des deux sexes, présenter tous les traits de la chlorose, le traitement de cette maladie pouvant seul améliorer leur état.

L'aménorrhée a été regardée comme une des causes les plus puissantes de la maladie qui nous occupe. Il est vrai qu'elle existe souvent avant l'apparition des symptômes les plus caractéristiques ; mais, si l'on se rappelle que l'état chlorotique peut être établi en puissance, sans que ses phénomènes propres soient développés, on sera tenté de beaucoup réduire l'importance du rôle qu'on fait jouer à la suppression ou à la difficulté de cet écoulement périodique. Pour moi, je ne ne puis lui accorder que la valeur d'une cause occasionelle. J'en dirai autant des contrariétés, de l'ennui, de la tristesse, que l'on a considérés comme prédisposant puissamment à la chlorose.

La privation des plaisirs de l'amour, ou l'abus des jouissances secrètes,

n'ont pas, aussi généralement qu'on le suppose, le pouvoir de provoquer cette maladie. On a vu des jeunes filles à qui on conseillait le mariage, et qui se trouvaient plus mal de leur nouvel état. Ce conseil est même, à mon sens, devenu dangereux par sa banalité. On rencontre, enfin, bon nombre de sujets chlorotiques, dont le système génital est tombé dans un état d'indifférence voisin de la torpeur. M. Blaud a fait connaître l'histoire d'une fille de 23 ans, chez qui la chlorose débuta le jour qui suivit la première nuit de ses noces, persista pendant la grossesse, et ne céda que plusieurs mois après l'accouchement.

Une constitution faible, un tempérament lymphatique, sont une prédisposition puissante. Toutefois, l'on a vu des sujets, dans des conditions opposées, contracter cette maladie et en être long-temps tourmentés; il est vrai qu'ils s'étaient soumis à l'action des causes suivantes, que l'on peut regarder comme les plus actives. Séjour à la ville; vie molle, oisive; défaut d'exercice; prédominance du système nerveux; affaiblissement du système digestif, dû soit aux influences précédentes qui sont suffisantes pour l'amener, soit à une mauvaise nourriture, à des boissons aqueuses abondantes; travaux intellectuels ou sédentaires après une vie active; veilles prolongées, ou sommeil trop long; etc. Telles sont les conditions au milieu desquelles on voit le plus fréquemment se former la chlorose.

M. Vallée assure que la chlorose règne d'une manière endémique à la Ferté et à Jouarre; il l'attribue à l'influence du froid, de l'humidité, soit de l'air, soit des habitations, aux alimens peu nourrissans ou indigestes, et en définitive à la prédominance lymphatique et à la faiblesse de la constitution.

Les ouvriers qui travaillent dans les mines, où l'air se renouvelle mal, tombent assez souvent dans un état chlorotique remarquable. On peut consulter à ce sujet la relation de la maladie qui éclata parmi les sujets qui travaillaient en l'an XI, dans une galerie de la mine de charbon de terre d'Anzin. Symptômes et traitement, tout s'accorde pour révéler son identité avec la chlorose. Les fièvres intermittentes de longue durée produisent sur l'un et l'autre sexe des effets semblables. Je viens de donner l'exposé critique de toutes les circonstances que l'on a regardées comme propres à produire cette maladie; en réunissant ces données à celles qui sont fournies

par les chapitres précédens, je m'efforcerai de formuler l'idée la plus générale et la plus précise que l'on peut se faire de l'état morbide qui fait le sujet de cette dissertation.

Le fait le plus frappant, celui qui domine tout le reste, est l'appauvrissement du sang. L'anatomie démontre, en effet, une diminution notable dans la quantité de ce fluide et dans la proportion de ses matières fibrineuses et colorantes; elle constate en même temps l'atrophie des vaisseaux, la décoloration des tissus, la disparition des veines sous-cutanées, qui sont évidemment le résultat de cette altération.

La ressemblance remarquable qui existe entre les sujets épuisés par une hémorrhagie, et un chlorotique avancé, achève la démonstration de la proposition que je viens d'exprimer. Des deux côtés il y a un aspect extérieur analogue, un appareil symptomatique presque identique, avec la différence seulement que, dans l'hémorrhagie, la perte du fluide nutritif a été aiguë, tandis qu'elle a lieu chroniquement, si je puis parler ainsi, dans la chlorose. De là, la facilité avec laquelle on s'explique pourquoi l'hémorrhagié périt par défaut de sang, tandis que la diminution de ce fluide, chez le chlorotique, insuffisante pour amener la mort par elle-même, suffit cependant pour provoquer des lésions organiques telles que celles qui ont été mentionnées plus haut, et qui sont en définitive les véritables causes de la mort, quand elle a lieu.

L'altération du sang est autant prouvée que sa diminution; il se coagule mal; il est séreux, fluide, et fournit de mauvais matériaux aux appareils sécrétoires. Du reste, cette altération existe également à la suite d'une longue ou abondante hémorrhagie.

La reproduction de la partie globuleuse ou fibrineuse du sang se fait, lentement il est vrai, après l'hémorrhagie, à moins que celle-ci, par sa quantité, ait porté à l'économie un coup dont elle ne peut plus se retirer. Dans la chlorose cette reproduction, tant que la maladie dure, est empêchée par la cause même qui a primitivement donné lieu à l'appauvrissement en question. Si vous ajoutez les différences qui ont trait à la nature du mode suivant lequel le système vivant a été privé des parties constitutives du sang dans l'un et l'autre cas, vous vous assurerez que, dans la chlorose, l'appauvrissement de ce fluide est dû à une affection diathésique qui est

toujours présente, qui ajoute aux effets primitifs des effets secondaires, devenant à leur tour causes d'autres lésions morbides.

Dans l'hémorrhagie, l'affection diathésique peut se développer par suite d'une prédisposition préalable que la perte sanguine transforme en véritable maladie, ou bien cette perte est assez considérable pour produire celle-ci par son action directement débilitante. Mais, dans la plupart des cas, l'économie prend le dessus après une soustraction sanguine même inopportune, et les globules sanguins sont reconstitués.

On conçoit que l'hémorrhagie naturelle ou artificielle doit être une cause puissante de chlorose, et qu'elle doit l'aggraver, quand celle-ci existe. C'est, en effet, ce qui a lieu. Les saignées font beaucoup de mal; on a remarqué que la ménorrhagie amène un état chlorotique, et que celui-ci fait des progrès rapides chez les femmes dont les menstrues sont surabondantes ; ce qui n'est pas rare, quoi qu'en disent certaines théories. On trouve ainsi de notables différences entre les suites de l'hémorrhagie et la chlorose. Il serait impossible d'en signaler de bien remarquables entre l'anémie dite spontanée, et la même maladie. Quant à l'anémie des femmes, chacun s'accorde à la confondre avec la chlorose.

La plupart des auteurs font des difficultés pour placer sur la même ligne l'anémie spontanée des hommes : cependant, sauf quelques différences qui ne changent rien à la nature du mal, et qui tirent leur source de la différence de la constitution et du tempérament, de la manière de vivre, etc., il existe entre ces affections l'identité la plus complète : marche, symptômes, effets, analogie de causes, traitement, tout se réunit pour faire de ces deux états des maladies semblables.

Mais, dira-t-on, le système génital de la femme joue un rôle dans la production de la chlorose. Ce rôle a été certainement exagéré ; car, chez une foule de personnes du sexe, ce mal s'établit sans que rien de particulier apparaisse du côté des organes générateurs. Toutefois j'admets, avec la plupart des observateurs, que la révolution de la puberté, à laquelle certes ces organes ne sont pas étrangers, coïncide ordinairement à peu près avec le commencement de la chlorose. Mais celle-ci est-elle due, pour cela, à un défaut d'action de l'appareil générateur, comme on l'a si souvent dit et écrit ? Ne pourrait-on pas soutenir, avec autant de raison, que ce défaut

d'action est produit par la débilité chlorotique, qui ne permet pas aux organes de concourir, par leur développement et leur suractivité, à la réalisation complète de la révolution dont l'époque est venue? Cette révolution se fait mal, parce que l'économie et partant les viscères qui en sont les principaux acteurs, n'ont pas l'énergie nécessaire pour la terminer heureusement. D'ailleurs, et ceci est péremptoire pour réfuter l'objection qu'on a opposée à l'identité de l'anémie des hommes et de la chlorose des femmes, de même que la plupart des chlorotiques le deviennent à l'époque de la puberté, de même les anémiques de l'autre sexe contractent principalement cette maladie au même temps de leur vie. Ainsi en supposant, ce qui n'est pas, je l'avoue, mon opinion, que le système génital de la femme joue un rôle spécial dans la pathogénie de la chlorose, le système génital masculin pourra revendiquer les mêmes droits pour la formation de l'anémie spontanée, nouveau motif pour confondre les deux maladies.

Mais, pourquoi les femmes sont-elles si souvent atteintes de chlorose, lorsque les hommes le sont si peu? Cette question mérite de nous arrêter un instant. Sans prétendre expliquer à fond cette différence, on peut cependant s'en rendre raison jusqu'à un certain point.

Toutes choses égales d'ailleurs, on peut dire que la nature a dévolu à chaque sexe une constitution organique particulière, un mode fonctionnel spécial, des tendances diathésiques propres.

Or, l'élément vasculaire domine chez l'homme avec sa prédominance matérielle et vitale : la poitrine est dilatée, les poumons amples, l'hématose active. Cette disposition native est augmentée par sa manière de vivre, le genre de ses travaux, et surtout la liberté morale et physique dont il jouit dans l'ordre social ; liberté qui est un élément de force non-seulement intellectuelle, mais vitale, qui assure la plénitude du développement musculaire, lequel nécessite une progression ascendante relative des élémens solides ou liquides qui concourent à l'hématose. Les maladies de l'homme sont le résultat de sa constitution naturelle et de l'influence de son milieu ; elles sont dues pour la plupart à l'exagération hématosique et à ses conséquences.

La femme est éminemment lymphatico-nerveuse, et une fois arrivée dans la vie, tout ce qui l'entoure tend à l'atrophie des organes formateurs

et consommateurs du sang : vie molle, oisive, matériellement parlant; peu d'exercice musculaire; resserrement de la poitrine ou des membres, par suite des exigences de la toilette; contraintes morales de tous les instans; habitudes indispensables de dissimulation; activité vitale repoussée de tout côté, pour ainsi dire, et obligée de se concentrer en se repliant sur elle-même dans les centres nerveux. De là, développement de l'élément sensible aux dépens de l'élément vasculaire; digestions, nutritions imparfaites, parce que la désassimilation étant peu active, permet aux organes réparateurs de rester dans un degré inférieur d'activité : de là, la prédominance des fluides et des solides blancs.

Les femmes sont de plus fortement douées du tempérament hémorrhagique, qui, par une fatalité malheureuse, devient souvent d'autant plus prononcé que le sang est plus pauvre ; et l'hémorrhagie est la plus puissante des causes des maladies par défaut d'hématose. Les femmes qui ont une richesse du sang relativement moindre que la nôtre, en perdent habituellement, et sont encore fort disposées à en verser hors des époques régulières. Aussi sont-elles très-sujettes aux affections et aux complications qui proviennent de la lésion des fluides nutritifs.

Les premières menstruations peuvent être une cause occasionelle active de la chlorose, à l'époque de la puberté. C'est ce que du moins autorisent à admettre quelques faits de jeunes filles paraissant très-bien portantes, et qui se sont étiolées après une ou plusieurs pertes menstruelles. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans l'état de dépérissement chlorotique, mieux vaut l'aménorrhée que l'écoulement exagéré des menstrues.

Ceci étant posé, examinons quelles sont les femmes qui souffrent le plus de la chlorose. Ce sont celles en qui le cachet féminin que je viens de caractériser, est le plus fortement empreint; celles qui sont plus femmes que les autres, si je puis m'exprimer ainsi; celles chez qui on s'attache plus particulièrement à atrophier le système réparateur au profit de l'élément nervoso-cellulaire; ce sont les filles des gens aisés, qui ont reçu dans le sein de leur mère, élevée comme elles, la prédisposition dont je parle, qui ont des muscles à peu près inertes et des passions si vivement excitées par les lectures, les bals, les spectacles. Leur vie est presque exclusivement sensitive; les digestions et les mouvemens n'y jouent que le plus petit rôle.

Au contraire, à la campagne, où par nécessité les femmes vivent comme les hommes, ou subissent, par l'effet de leurs travaux, de leur exposition habituelle au soleil et au grand air, des déperditions continuelles, maintiennent leurs organes digestifs au ton nécessaire pour des assimilations proportionnelles, on rencontre très-peu de chlorotiques : tout au plus quelque jeune fille, dont les tendances natives seront prononcées au point de devenir morbides, se présentera sous cet aspect ; et même on trouvera dans un défaut d'éducation physique, la cause de ce qui est advenu. Tantôt elle aura paru trop faible et trop délicate pour les travaux des champs, et on l'aura reléguée à la maison comme une demoiselle de ville ; tantôt, au contraire, la nature de ses occupations aura été au-dessus de ses forces, et l'affaiblissement, l'épuisement en auront été la conséquence ; tantôt une maladie rendra facilement compte de ce qui s'est passé : ce sera, par exemple, une vieille fièvre intermittente.

Enfin, quels sont, parmi les hommes, ceux qui ont fourni les traits de l'état chlorotique ? Ce sont ceux spécialement qui, par défaut d'air, de soleil, d'exercice, se sont placés dans les conditions organiques favorables à l'étiolement ; ce sont ceux chez qui il y a, par insuffisance d'alimentation, atrophie commençante du système musculo-vasculaire.

Le sang, ai-je dit, présente, chez la femme, des qualités inférieures : l'analyse chimique est, à ce sujet, d'accord avec l'interprétation des faits physiologiques et pathologiques.

Voici une table qui indique les différences que l'analogie a constatées.

Dans l'homme, il y a 132 parties de globules sur 792 d'eau.
Chez la femme, 99 globules sur 882 d'eau.

La chlorose diminue encore cette proportion.

Le sang d'une femme, à l'état de santé, contenait dans deux expériences différentes faites par Fœdish :

Cruor.	*Sérosité.*	*Fibrine.*	*Fer.*	*Eau.*
12,400.	8,601.	2,511.	0,801.	75,887.
14,400.	8,920.	2,501.	0,901.	73,278.

Le sang d'une femme chlorotique a offert, dans deux expériences faites par le même, les proportions suivantes :

Cruor.	*Sérosité.*	*Fibrine.*	*Fer.*	*Eau.*
9,141.	9,261.	0,640.	0,330.	80,628.
8,590.	8,221.	0,631.	0,501.	83,075.

Le cruor, la fibrine, le fer ont donc notablement diminué : c'est, du reste, ce qu'indiquait déjà la simple inspection du liquide.

Si, comme je le pense, cette soustraction d'une bonne partie des élémens éminemment vivans du sang constitue le phénomène principal de la chlorose, est-il surprenant que la femme soit plus prédisposée à cette maladie, puisque naturellement elle existe déjà, et que tout, dans le mode de vivre du sexe, tend à l'augmenter?

Mais, pourquoi toutes les femmes soumises aux mêmes conditions, et ayant du moins en apparence une constitution analogue, n'ont-elles pas la chlorose? Cette question est embarrassante ; il y a là une inconnue, que l'on n'a pas encore dégagée. Ici, ne pouvant pas pénétrer dans les mystères de l'organisation, je me contenterai d'invoquer une tendance particulière des forces, une spontanéité d'action morbide, qui fait qu'une affection peut s'établir dans l'absence même de ses causes habituelles; ou bien, celles-ci n'ayant qu'un degré médiocre d'énergie, tandis que, chez d'autres sujets, des prédispositions contraires natives ou acquises existant, l'action des milieux malfaisans est plus ou moins aisément neutralisée.

Ainsi, la chlorose reconnaît pour cause principale un vice dans les actions hématosiques, produit et entretenu par une altération des fonctions assimilatrices. Ordinairement cet état est amené par la mauvaise qualité ou le défaut des agens assimilables, air, alimens, boissons; ou par la faiblesse des agens assimilateurs, qui comprennent l'ensemble des organes constituant les premières et les secondes voies. D'autres fois, cet état paraît être produit spontanément dans l'organisme, sans qu'on puisse ni au dehors, ni au dedans, rien invoquer qui explique sa formation.

La chlorose est-elle toujours une maladie primitive? Je ne le pense pas. Son existence peut être liée à celle d'une autre affection, première en date et en importance pathogénique. L'état chlorotique n'est alors qu'un symptôme. On rencontre quelquefois des femmes qui ne l'ont présenté que plus

ou moins long-temps, après avoir souffert de l'hystérie. En combattant thérapeutiquement celle-ci, l'état d'étiolement disparaît. On n'éprouve dans ce cas que des insuccès, si la chlorose est attaquée directement.

La théorie que je viens d'exposer, rend bien compte, à mon avis, des phénomènes symptomatiques et des effets du mal dont je m'occupe.

Comment les organes peuvent-ils fonctionner régulièrement, quand ils reçoivent un sang insuffisant? Doit-on être surpris de voir toutes les actions vitales s'amoindrir ou se déranger sous l'influence chlorotique? Si la maladie est longue, cela provient de ce que ses effets ajoutent encore à l'énergie de la cause morbide, et rendent sa destruction de plus en plus difficile.

La faiblesse générale, la répugnance pour le mouvement, la céphalalgie, les étouffemens, les palpitations, la tristesse, etc., tout cela provient d'une cause unique, l'insuffisance de l'excitation sanguine.

La mobilité nerveuse, les spasmes, les névroses, les névralgies, les gastralgies, etc., s'expliquent par l'absence d'une harmonisation physiologique entre le système nerveux et le vasculaire. Le premier n'ayant plus de contre-poids suffisant, manque de stabilité et agit irrégulièrement.

Les hydropisies, infiltrations, pertes blanches, etc., dépendent du relâchement des parties et de la prédominance exubérante des fluides blancs.

Les lésions organiques, anévrysmes du cœur, dégénérescences tuberculeuses, squirrheuses et de toutes sortes, étant toutes des vices de l'action nutritive, il n'est pas surprenant qu'on les observe dans l'état chlorotique avancé.

Quant aux mauvais effets des pertes sanguines dans cette maladie, on les conçoit aisément; et l'aménorrhée, loin d'être toujours cause de la maladie, comme on l'a long-temps cru et comme beaucoup le pensent encore, ne serait-elle pas quelquefois un bienfait?

Après avoir ainsi apprécié, autant que possible, le mode d'action des causes de la chlorose, sa nature et ses effets, il me sera aisé d'établir les indications thérapeutiques et d'indiquer les moyens propres à les satisfaire.

THÉRAPEUTIQUE.

Il y a quelque chose de plus utile encore que l'art de guérir la chlorose, c'est l'art de la prévenir. On ne peut que gémir, quand on songe à la grande quantité de personnes atteintes de cette maladie que l'on rencontre dans la pratique. C'est ainsi que les plus belles années de la vie sont empoisonnées, que l'âge des plaisirs et des espérances est transformé en une époque de noire mélancolie et de désespoir. Bien plus, la constitution ne se refaisant pas toujours tout-à-fait après une aussi forte détérioration, il survient des enfans qui portent en germe la maladie ou une autre du même genre, et qui le transmettent de la même manière aux générations suivantes. Il y a long-temps que ce mal est reconnu, signalé; il serait temps d'y porter remède.

Cette entreprise est donc bien ardue et les procédés bien difficiles, pour qu'on obtienne si peu de succès; car, on ne peut se le dissimuler, le mal s'accroît tous les jours. Je ne le pense pas, car la cause en est flagrante; et quant à la possibilité de la combattre, elle nous est démontrée par l'immunité dont jouissent, en général, les habitans de la campagne.

A mes yeux, il serait on ne peut pas plus aisé de mettre nos jeunes filles à l'abri de la chlorose; il faudrait seulement quelques changemens dans le mode d'éducation. Mais, je crains bien que les exigences de la coutume et de l'opinion ne s'opposent à leur adoption.

Cependant, parce que la femme, pour accomplir les vues de la nature, pour vivre de la vie de sentiment et d'amour, a besoin d'une texture organique cellulo-nerveuse, est-ce une raison pour donner à celle-ci une exagération morbide qui dépasse le but et la rend inhabile aux fonctions mêmes auxquelles elle a été destinée?

Pour obtenir le résultat désiré, on enchaîne, pour ainsi dire, les organes musculaires: la broderie et la conversation sont la seule gymnastique permise, sauf quelques courts momens de promenade, pendant lesquels la poitrine, emprisonnée dans un corset étroit, est incapable de profiter de la pureté insolite de l'air. La vie se passe à l'ombre dans l'intérieur d'un salon, où il faut veiller sans cesse sur ses paroles, ses gestes, ses actions.

La vie musculaire n'étant plus possible, alors commence la vie nerveuse. Si celle-ci encore était expansive, elle pourrait, en réveillant d'heureuses sympathies, entretenir le ton des parties au degré normal. Mais, cette dernière ressource manque encore; il faut se contraindre sans cesse, et refouler en soi la plupart des sentimens. Jugez des ravages que font chez les personnes ainsi prédisposées et jouissant pourtant en puissance de toute l'activité du printemps de la vie, les lectures romanesques, les bals, et surtout les spectacles de notre époque.

Certes, je ne prétends pas revendiquer pour la femme, tous les priviléges qui appartiennent à l'autre sexe. Je sais les rêveries modernes qui ont été imaginées à ce sujet, et je serais fâché de mériter le blâme qu'elles ont encourru. Mais, tout en accordant que le tempérament musculoso-sanguin ne convient pas à la femme comme à l'homme, est-ce une raison pour l'atrophier? Ne peut-on pas établir une balance équitable, une proportion harmonique, dans laquelle la jeune fille, sans sortir des conditions qui lui sont prescrites par les bienséances et son rôle social, jouisse, au moins en partie et pour sa santé, du bienfait de l'éducation active de l'autre sexe? Cette bonne harmonie n'est-elle pas même utile pour l'accomplissement des fonctions nerveuses qui occupent une si grande place dans l'existence féminine? En un mot, et pour exprimer ma pensée, n'émancipez pas vos filles; mais donnez-leur une meilleure part d'air, de soleil et de liberté.

Quiconque le voudra bien, préservera ses enfans des atteintes de la chlorose. Cette expérience s'est faite bien des fois et elle a constamment réussi. Les parens sont donc responsables des suites; car, c'est par leur faute souvent que leurs filles s'étiolent, comme nous le voyons.

Je n'entrerai dans aucun des détails relatifs à la conduite prophylactique à suivre. Il s'agit d'éloigner les causes, de se soustraire à leur action, d'en neutraliser les effets, quand elles sont inévitables. J'ai nommé ces causes; le reste s'apprend tout seul.

TRAITEMENT CURATIF.

Un des principaux obstacles à la guérison de la chlorose, est le retard que l'on met à appeler un médecin. La malade n'en réclame jamais, souvent

même elle n'en accepte qu'avec répugnance. Les progrès du mal sont lents; les parens ne lui donnent une attention sérieuse, que lorsqu'ils sont déjà bien avancés : tels sont les motifs pour lesquels l'art n'a guère à combattre que des chloroses entièrement établies. Néanmoins, la cure n'est pas bien difficile : ordinairement elle est lente, quelquefois elle s'obtient assez vite. Un, deux mois suffisent; mais, dans la plupart des cas, on obtient une prompte amélioration qui inspire au sujet des espérances bien favorables à la guérison complète, parce qu'elles doublent l'action bienfaisante des remèdes, en replaçant le moral dans d'heureuses conditions.

La première indication qui se présente est d'employer tous les moyens qui sont propres à la prophylaxie : ainsi, éviter ou neutraliser les causes; donner surtout de bons alimens appropriés à la force de l'estomac.

La seconde consiste à donner aux organes le ton qui leur manque. Si vous parvenez à réveiller un seul appareil de sa torpeur, les sympathies propageront l'action revivifiante qui, parvenue aux organes centraux de l'hématose, assurera la confection des meilleurs élémens d'excitation et de nutrition. Par là, on s'explique les cures obtenues par les stomachiques, les excitans utérins, les excitans moraux, les nervins; cures qui ont été théoriquement mal interprétées, parce qu'elles ont fait placer tour à tour le siége du mal à l'estomac, à l'utérus, aux nerfs, au cerveau.

Le retour au pays natal, une heureuse nouvelle, un mariage désiré, ont fait des cures qui sont connues de tout le monde.

Quant au mariage, faut-il le conseiller dans l'absence de la circonstance que je viens d'indiquer? Je ne le pense pas. Malgré l'influence tonique que l'acte vénérien peut exercer sur quelques tempéramens, je crois que le plus souvent, dans les constitutions délabrées des chlorotiques, il produit des effets contraires; il complique la maladie d'accidens nerveux, et menace les sujets déjà affaiblis, des orages de la grossesse et de l'accouchement.

La promenade, les distractions constituent d'excellens remèdes. Si la malade ne peut aller à pied, qu'elle monte en voiture, ou mieux encore qu'elle se promène à cheval, à âne; qu'elle se nourrisse bien; que son habitation soit saine; que celle-ci soit située à la campagne, si c'est possible; partout où il y a des plantes, de l'air et du soleil. Faut-il satisfaire les goûts bizarres qui portent la femme à se nourrir d'alimens extraordinaires, ou de substances

non alibiles ? Oui, si ces désirs sont tellement prononcés qu'on ne puisse faire entendre raison à ce sujet ; mais à la condition expresse qu'ils ne pourront pas être nuisibles à l'organisme.

Enfin, il existe une autre indication à laquelle on doit satisfaire en même temps qu'aux autres, c'est celle qui se tire de l'appauvrissement du sang. Y a-t-il des remèdes propres à lui faire rendre ce qu'il a perdu? Une foule d'observations m'autorisent à répondre par l'affirmative. Ces remèdes sont le fer et ses préparations.

Le fer existe naturellement dans le sang ; il joue dans l'acte de l'hématose un rôle peu connu, mais qui doit être important, puisque la soustraction et le retour de ce métal produisent de si notables changemens.

Est-ce seulement en remplaçant les molécules ferrugineuses qui manquent, que le fer agit dans la chlorose ? Cela n'est pas probable, car avec lui reviennent aussi le cruor et la fibrine. Ainsi, le fer perfectionne l'acte digestif et pulmonaire qui crée le sang, et par le fait matériel de sa présence et par son influence. Par son aide, les sucs sont mieux élaborés à l'estomac, mieux oxigénés au poumon, mieux assimilés dans nos organes.

Le fer guérit non-seulement la chlorose, mais encore ses conséquences. De là, la propriété emménagogue, antigastralgique, antinévralgique, antiménorrhagique, qu'on lui a tour à tour attribuée. Quand les accidens sont causés et entretenus par la chlorose, le fer les guérit. Aussi, est-il très-important, ainsi que je l'ai dit plus haut, de diagnostiquer cette maladie, lorsque ses symptômes caractéristiques étant peu développés, on est porté à croire à l'essentialité de l'aménorrhée, de la gastralgie, de la névrose, etc.

Le fer est un médicament très-doux, facile à manier, et qui ne peut guère donner lieu à des résultats fâcheux. On l'emploie sous toutes les formes, pur, combiné avec l'oxigène, à l'état de sel, dans l'eau, dans le vin, l'alcool, l'éther, selon l'indication ; on en fait des tablettes, des pilules ; on le mêle avec le chocolat.

On peut l'administrer d'une foule de manières, et en saturer bien vite le corps : de là, probablement, la rapidité de l'amélioration que l'on obtient par son secours.

Il ne faut pas croire que l'application du fer au traitement de la chlorose soit nouvelle ; Sydenham le prescrit formellement dans ce cas.

D'après MM. Trousseau et Pidoux, il faut commencer le traitement par les préparations insolubles, parmi lesquelles la limaille d'acier tient le premier rang. On passe ensuite aux préparations solubles. Les médecins que je viens de citer, recommandent à cet effet les eaux gazeuses, martiales, que l'on obtient en faisant dissoudre vingt grains de proto-chlorure de fer dans une demi-bouteille d'eau gazeuse de Seltz factice. Cette eau se prend aux repas, ou pure ou mêlée avec du sirop de sucre, ou avec du vin blanc. On en fait prendre d'abord un quart de bouteille à chaque repas, puis une demi-bouteille, dès que les malades le supportent bien.

Le traitement ne doit pas être suspendu, même dans la période menstruelle; on le continuera jusques à la disparition complète des symptômes; puis on cessera, pour reprendre par intervalles, pour éviter les récidives qui sont fort à craindre.

On a souvent employé avec beaucoup de succès le sous-carbonate de fer, mais à haute dose; demi-gros, par exemple, ou même un gros, deux ou trois fois par jour.

M. Blaud et d'autres médecins après lui, ont beaucoup vanté des pilules ferrugineuses formées avec le sulfate de fer et le sous-carbonate de potasse.

Nous avons vu que, dans la chlorose, les organes appartenant aux fonctions nutritives étaient le théâtre des premiers et des principaux phénomènes morbides. Donc, tout ce qui pourra concourir au perfectionnement de l'acte assimilateur, exercera une influence salutaire. Sous ce rapport, il est bon de réveiller l'estomac de sa torpeur et de le mettre à même de bien digérer. Un bon chyle est une condition indispensable. Ainsi on puisera parmi les moyens toniques, stomachiques, que la matière médicale nous offre en si grand nombre. Leur impression se répétant symphatiquement, augmente le *robur* vital et prépare une bonne assimilation. Le quinquina, la gentiane, l'absinthe, les amers et leurs diverses préparations, rendent tous les jours de grands services à cet égard. On leur associe les stimulans, comme la cannelle, l'angélique, les labiées, etc., dont l'action plus vive et plus prompte dispose les organes à l'influence des toniques purs, et assure les bienfaits de la réfocillation.

Toutefois, il faut se souvenir que le plus souvent les sujets sont dans un état nerveux qui exige des ménagemens. Aussi, faut-il faire un choix et

accommoder les médicamens à la sensibilité des viscères. J'ai vu de mauvais effets provenir du thé, du café. Beaucoup de médecins, au contraire, ont eu à se louer du houblon.

En même temps on a fait pratiquer des frictions sèches, ou bien avec des flanelles imprégnées de liquides et de vapeurs aromatiques. Les frictions sont surtout indispensables, lorsque les circonstances ou une répugnance invincible de la part de la malade s'opposent à ce que les conseils relatifs à l'exercice qu'il faut prendre soient exécutés. Elles constituent une espèce de gymnastique qui, seule, ou mieux, associée à d'autres moyens, offre des secours qui ne sont pas à dédaigner.

En un mot, les indications de la chlorose sont bien évidentes. Il s'agit d'obtenir : 1° de bonnes digestions; 2° une bonne hématose. On y parvient à l'aide des moyens indiqués, et d'autres dont il est inutile de parler ici. Néanmoins, le fer, une nourriture saine et de bonnes conditions hygiéniques, sont ceux sur lesquels il faut le plus compter.

Telle est l'histoire de la chlorose. En la faisant, je me suis principalement attaché aux points qui m'ont paru les plus culminans ; j'ai négligé les détails en faveur des principes : puissé-je avoir bien choisi !

FIN.

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MONTPELLIER.

Professeurs.

MM. CAIZERGUES, Doyen, *Exam.*	*Clinique médicale.*
BROUSSONNET.	*Clinique médicale.*
LORDAT.	*Physiologie.*
DELILE, *Examinateur.*	*Botanique.*
LALLEMAND.	*Clinique chirurgicale.*
DUPORTAL.	*Chimie médicale.*
DUBRUEIL.	*Anatomie.*
DUGÈS.	*Pathologie chirurgicale, Opérations, Appareils.*
DELMAS, *Examinateur.*	*Accouchemens, Maladies des femmes et des enfans.*
GOLFIN.	*Thérapeutique et Matière médicale.*
RIBES.	*Hygiène.*
RECH, Président.	*Pathologie médicale.*
SERRE.	*Clinique chirurgicale.*
BÉRARD, *Suppléant.*	*Chimie générale et Toxicologie.*
RENÉ.	*Médecine légale.*
M.	*Pathologie et Thérapeutique générales.*

Professeur honoraire : M. Aug.-Pyr. DE CANDOLLE.

Agrégés en exercice.

MM. VIGUIER.	MM. FAGES, *Examinateur.*
KÜHNHOLT, *Suppléant.*	BATIGNE.
BERTIN.	POURCHÉ.
BROUSSONNET fils.	BERTRAND.
TOUCHY.	POUZIN.
DELMAS fils,	SAISSET.
VAILHÉ, *Examinnateur.*	ESTOR.
BOURQUENOD.	

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.